

# UN ASPECT de la section belge

Les bâtiments de la Section Belge se signalent par leur unité architecturale.

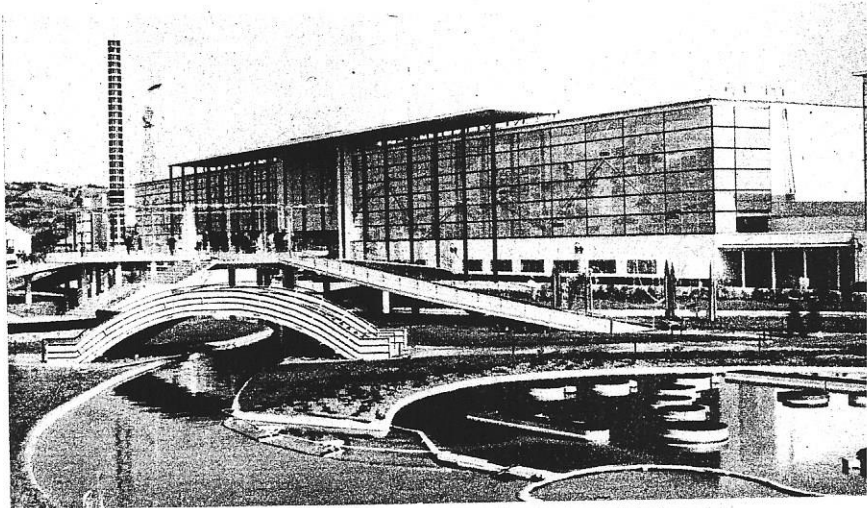
Face au jardin d'eau, ils offrent aux regards une perspective bien rythmée, d'un aspect calme et sobre des plus agréables. Cette suite de Palais abritent les participations des industries de l'alimentation (17), de l'industrie du bâtiment (18), de l'électricité (19), des travaux urbains et ruraux (20). Le Palais de la Défense Nationale (21) complète harmonieusement un ensemble d'une valeur décorative également appréciée.

Les architectes auteurs des plans et projets de ces palais les voulurent largement ouverts à la lumière, principe fonctionnel dans l'ordre de la construction de pavillons d'Exposition. Ils rencontraient cependant de ce point de vue quelques difficultés. Il est connu que d'importants vitrages réalisés en verre banal nuisent à la puissance architecturale des bâtiments par le fait même qu'ils créent une impression de vide. En plus ils transforment véritablement les locaux en serres chaudes.

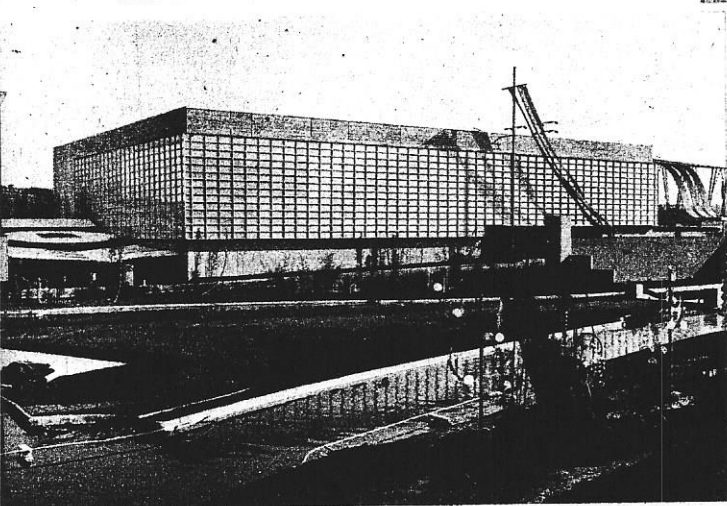
Ils choisirent donc de garnir les verrières des palais de la Section Belge d'un matériau connu, d'aspect harmonieux, d'impression solide, qui, au surplus, filtre et répartit la lumière diurne, assure l'isolation thermique, corrige l'acoustique et supprime les condensations : le THERMOLUX.

Le Thermolux, produit de la Sté Ame Glaces et Verres (Glaver), 4, chaussée de Charleroi, Bruxelles, matériau essentiellement moderne, permet en effet aux architectes de concilier aisément leurs conceptions artistiques et les exigences scientifiques des bâtiments d'utilité publique.

Il s'agit d'un double verre, très clair, enserrant un matelas de soie de verre tissé, dont les fils, d'une épaisseur de 10 à 15 microns, enfermés à l'état sec, agissent à la manière de milliers de prismes allongés. Cette soie de verre possède en effet la propriété de diffuser dans tous les sens les rayonnements de la lumière solaire, atténuant sa crudité dans la mesure même où elle la répartit régulièrement. Elle réalise donc dans l'ordre de l'éclairage diurne les avantages si intéressants de l'éclairage électrique indirect. Les belles surfaces blanches ou rosées, brillantes et indestructibles du Thermolux, mises au service des conceptions architecturales sobres et disciplinées des Palais de la Section Belge, collaborent à la réalisation d'une unité architecturale à la fois puissante et unifiée. Un exemple aussi actuel, contrôlable par toutes les personnes compétentes, constitue au bénéfice du THERMOLUX la plus heureuse des leçons de choses.

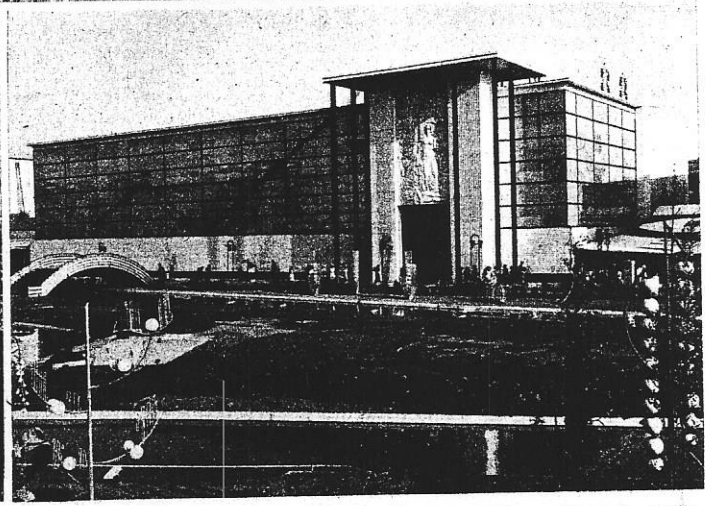


Le Palais de l'Industrie Belge, en face du Jardin d'Eau et de son belvédère. Architectes Montrieux, Rouch, Snyers et Selerin. (Photo G. Jacoby.)



Le Palais de la Défense Nationale, en face du Jardin d'Eau et du Théâtre d'Eau. Architectes Mouraux, Nondanfaz et Schultz. (Photo G. Jacoby.)

Le Verre Thermolux de ces trois Palais a été fourni par Glaces et Verres (Glaver), 4, chaussée de Charleroi, à Bruxelles.



Un autre Palais belge, face aux canaux de promenade nautique du Jardin d'Eau. Architectes Montrieux, Rouch, Snyers et Selerin. (Photo G. Jacoby.)